

17 août 2020

Ressort Aktuell

Edition n°17

Newsletter du Service de l'Immigration et de l'Intégration de Wuppertal



Chers lecteurs, chères lectrices,

les vacances d'été sont terminées, beaucoup d'habitant.es de Wuppertal sont rentré.es de congé et l'école a repris. Même si de nombreuses choses du quotidien ont de nouveau une activité normale, il convient de continuer à respecter les règles sanitaires relatives à la pandémie, surtout en cette période où le nombre d'infectés remonte à Wuppertal.

Restez vigilants et prenez soin de vous et des autres!

1. Informations générales

Port du masque obligatoire dans les transports en commun

Désormais toute personne utilisant le réseau de transport en commun (bus, trains, et Schwebbahn) sans masque devra payer une amende de 150€. De plus, tous les passagers partageant le transport de la personne concernée devront aussitôt descendre au prochain arrêt.

L'ordonnance du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie sur la protection face au Corona est prolongée jusqu'au 31 août 2020.

[Weitere und ergänzende Infos](#)

Test obligatoire pour tous les voyageurs en provenance de zones à risques

Toute personne rentrant en Allemagne peut se faire tester gratuitement sous les 72h après son arrivée. Les voyageurs en provenance de zones à risques ont l'obligation de passer ce test. Il est possible de présenter, alternativement, un test négatif ne datant pas de plus de 48h. Tant qu'aucun test négatif n'est fourni, les



passagers en provenance de zones à risques doivent se mettre en quarantaine. Ces derniers doivent impérativement se signaler auprès des services de santé publique (Gesundheitsamt).

[Bundesgesundheitsministerium](#)

[Aktuelle Informationen für Reisende](#)

Corona: emploi et revenus – Résumé

Voici les points essentiels de l'état actuel de la situation:

1. La protection contre le licenciement est également valide en période de pandémie. Si votre employeur vous a placé en chômage partiel (Kurzarbeit), vous pouvez percevoir les revenus pendant 12 mois. Ils peuvent s'élever jusqu'à 87 % de la perte du salaire originel. Le ministère du travail et des affaires sociales vous informe en plusieurs langues au sujet des questions liées au droit du travail.

[Informationen zu arbeitsrechtlichen Fragen](#)

2. Renseignements plurilingues pour les aides d'urgence (Soforthilfe) destinées aux micro entreprises et auto-entrepreneurs ainsi que sur les consultations pour les PME (KMU) et indépendants à retrouver sur la page du chargé fédéral pour l'Intégration.

[Informationen zur Soforthilfe](#)

3. Il existe un soutien financier pour les familles: les allocations familiales d'urgence, le versement unique (Kinder-Bonus) de 300 € par enfant ainsi que les aides pour les familles monoparentales. Plus d'informations auprès du ministère fédéral de la famille.

[Informationen zum Kindergeldbonus](#)
[Weitere Informationen](#)

4. Le soutien financier est également offert à toutes les entreprises, qu'elle que soit leur taille. Crédits, subventions ou réductions d'impôts... En savoir plus sur la page du ministère de l'économie et de l'énergie.

[Informationen zur Unterstützung](#)

5. Si vous êtes locataire, vous ne pouvez pas être expulsé en cas de retard de paiement de votre loyer en raison de la pandémie de Coronavirus. Vous devrez cependant le rembourser après coup.

[Informationen zum Kündigungsschutz](#)



6. Les étudiants se trouvant dans le besoin peuvent faire une demande auprès du CROUS (Studierendenwerk). L'aide peut s'élever jusqu'à 500 € sur 3 mois. De plus, il existe le KfW-Studienkredit, valable pour les étudiants étrangers.

[Überbrückungshilfe für Studierende](#)

2. Informations aux immigrants, nouveaux arrivants et aux familles de réfugiés

Informations importantes concernant l'accès à l'Office Fédéral pour les étrangers et du département pour l'Intégration

L'équipe pour l'Intégration et de l'Aide aux Réfugiés ainsi que l'Office Fédéral pour les étrangers sont joignables - comme d'habitude - par téléphone et par mail. La hotline d'urgence et les mails qui y étaient liés ont été mis à l'arrêt et sont donc par définition inaccessibles.

Tous les services proposés par l'Office Fédéral pour les étrangers ne seront plus disponibles à des horaires choisis librement par les utilisateurs. Le système de prise de rendez-vous qui était mis en place jusqu'à présent a été désinstallé et les rendez-vous déjà convenus ont été annulés.

Vous pouvez retrouver l'accès régulier à l'Office Fédéral sous les liens suivants.

[Erreichbarkeit Ausländerbehörde](#)
[Erreichbarkeit Fachbereich Integration](#)

3. Informations pour les parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans

Informations importantes aux familles de Wuppertal

La prise en charge dans les crèches et maternelles (Kita) a de nouveau repris une activité normale. Veuillez cependant vous renseigner sur les éventuelles règles auprès de l'établissement de votre enfant. Il est important que les enfants qui présentent des symptômes comme le rhume restent 24 heures sous surveillance à la maison et ne se rendent pas au lieu de prise en charge. Si dans ces 24 heures d'autres symptômes comme la toux, de la fièvre ou des maux de tête ne surviennent pas, les enfants pourront alors y retourner.



Vidéo explicative pour les règles du Corona

Afin que tous les enfants puissent commencer l'année scolaire à la crèche et à l'école en sécurité, les règles essentielles de conduite sont expliquées et adaptées aux enfants dans cette vidéo:

[Wilma und Wilhelm](#)

4. Informations pour les parents avec enfants scolarisés

Chers parents - Informations importantes aux élèves, parents et familles de Wuppertal

L'école a repris et cela représente pour beaucoup un grand changement. Les cours ont toujours lieu avec les règles de distanciation sociale, le port du masque obligatoire et les normes d'hygiène qui se doivent d'être respectés.

Veillez vous entretenir avec vos enfants afin qu'ils prennent soin d'eux et des autres et qu'ils respectent ces règles qui sont nécessaires au déroulement des cours à l'école.

Dans les écoles primaires, le port du masque est obligatoire dans les bâtiments. Une fois assis à leur place dans la classe, les enfants ont le droit de l'enlever.

Pour les autres écoles, et à partir de la 5ème (Klasse 5) le port du masque est obligatoire dans les bâtiments et les salles de classe. Il est possible de l'enlever pendant les cours et les récréations.

Veillez vous informer sur la page d'accueil de l'école de votre enfant ou auprès des professeurs concernant d'autres mesures éventuelles.

Voici un aperçu sur le port du masque obligatoire dans les écoles en Rhénanie-du-Nord-Westphalie disponible en allemand et en anglais:

[Maskenpflicht an Schulen](#)

Informations générales actuelles du ministère de l'éducation au sujet de l'école et du Corona:

[Schulministerium
Schule und Corona](#)

5. Langue, profession et emploi

Consultation pour les cours de langues et pour l'intégration sur le marché du travail

La consultation pour les cours de langues tout comme l'équipe pour l'intégration sur le marché de l'emploi se poursuivent uniquement sur rendez-vous. L'ordonnance pour la protection face au Corona est toujours d'actualité. Veuillez vous présenter avec votre convocation écrite ainsi qu'avec un masque et seul à votre rendez-vous. Si besoin, nous avons un traducteur à disposition qui répondra par téléphone.



Programme fédéral „Ausbildungsplätze sichern“ (littéralement: sécuriser les places de formation)

La crise liée au Corona ne doit en aucun cas mener à une crise professionnelle et pour la formation des jeunes. Par le programme fédéral „Ausbildungsplätze sichern“ l'Etat soutient les entreprises qui forment.

[Informations zum Bundesprogramm](#)

Vous avez manqué notre dernière newsletter ? Vous trouverez les anciennes éditions, d'autres informations dans d'autres langues sous le lien suivant ou sous ce QR Code

[Ältere Newsletter und ergänzende Informationen](#)

